

Prime d'itinérance obtenue !

La CFTC obtient une avancée pour les agents du service numérique

La **CFTC** est heureuse d'informer les agents du service numérique, qu'après plusieurs échanges et interventions auprès de l'administration, la prime d'itinérance a été obtenue !

Cette reconnaissance est importante, elle prend en compte les déplacements réguliers effectués dans le cadre de leurs missions, les contraintes liées à l'intervention sur différents sites ainsi que l'adaptation permanente que cela implique.

La **CFTC** s'est mobilisée pour faire reconnaître la réalité de leur travail et les spécificités de leurs fonctions. Grâce à cette action, les agents concernés bénéficient désormais de la prime d'itinérance.

La **CFTC** tient à remercier la Direction des Ressources Humaines pour son écoute et la qualité des échanges qui ont permis de faire avancer ce dossier.

La **CFTC** continuera à défendre vos droits, vos conditions de travail et la reconnaissance de votre engagement au quotidien.

La CFTC toujours à vos côtés

Pour vous défendre vos droits et vous informer